

Annexe VII : Liste des sites de protection de l'agriculture urbaine

En application des articles L.151-23, premier alinéa, et R.151-43, 5°, du code de l'urbanisme, le plan local d'urbanisme identifie et localise les éléments de paysage à protéger pour des motifs d'ordre écologique. Ces éléments constituent les sites de protection de l'agriculture urbaine, protégés au titre du plan local d'urbanisme.

Lorsque ces sites sont en pleine terre, ils constituent des terrains cultivés protégés au titre du deuxième alinéa de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme.

Ces protections sont indiquées dans les documents graphiques du règlement conformément à leur légende et énumérées dans les listes ci-après.

Arrondissement	Adresse	Localisation	Surface	Index
2	17 rue Léopold Bellan	Jean Dame - Toiture	770m ²	1
4	17 Bd Morland	Morland - Toiture	3000m ²	3
6	16 rue Saint-Benoît	Groupe Scolaire Saint Benoît	680m ²	4
11	9 rue Alphonse Baudin	Cour des Lions	816m ²	5
11	11 rue Bouvier	Collège Pilatre de Rozier	790m ²	6
12	8 avenue Vincent d'Indy	Collège Germaine Tillion - Toiture	1130m ²	7
12	Place de la Bastille	Opéra Bastille - Toiture	2000m ²	8
13	64 rue Dunois	École Dunois - Toiture	1600m ²	9
13	121 rue Glacière	Glacière - Toiture	800m ²	10
13	42 rue Daviel	Monoprix Bievre - Toiture	1935m ²	11
15	2 rue Louis Armand	Centre sportif Suzanne Lenglen - Toiture	1430m ²	12
16	13 rue Eugène Delacroix	Eugene Delacroix - Toiture	1500m ²	13
18	55 rue de la Chapelle	Toiture, Chapelle International (halle de fret)	7061m ²	14

Arrondissement	Adresse	Localisation	Surface	Index
18	56 rue Joseph de Maistre	Toiture, École de la Propreté	700m ²	16
18	Rue Eva Kotchever	Toiture, École polyvalente Eva Kotchever	820m ²	15
19	33 rue Edouard Pailleron	Toiture Collège Pailleron	790m ²	17
20	3 rue Albert Marquet	Hôtel d'activités Albert Marquet - Toiture	760m ²	20
20	11 rue des Prairies	Eau de Paris - Réservoir ENP de Charonne - Toiture	6190m ²	18
20	22 rue Sorbier	Sorbier - Toiture	1000m ²	19